L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE 9 AVRIL 1882.

Deuxième centenaire de la découverte des bouches du Mississippi.

Cavelier de la Salle.

Il y a aujourd'hui, 9 avril, deux cents ans que Cavelier de la Salle, le célèbre explorateur rouennais, après avoir [illegible] les bouches du Mississippi, prenait possession de la Louisiane au nom du roi de France. Ce glorieux anniversaire devait être célébré cette année, pour la première fois, à la Nlle-Orléans, mais le fléau de l'inondation, en répandant partout la ruine et la désolation, a forcé les organisateurs de la fête à la remettre à 1883. Nous le regrettons, car les mesures les plus minutieuses avaient déjà été prises pour faire de cette fête une solennité nationale, où tous les États de la vallée du Mississippi, aussi bien que le congrès fédéral, eussent été représentés.

La cérémonie commémorative ne pouvant avoir lieu, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant une excellente biographie de Cavelier de la Salle que nous empruntons au *Nouvelliste de Rouen*:

"La vie de Robert Cavelier est toute une épopée. Rien n'y manque, ni la grandeur des desseins, ni la force de l'homme qui veut les accomplir, ni l'immensité des résultats, ni même cette fatalité de la tragédie antique qui, s'attachant au héros, le fait passer de malheur en malheur, fait par le tuer, après qu'il a déployé toute son énergie contre elle.

"Cet homme qui dota la France de la plus belle colonie du monde, est né à Rouen, paroisse Saint Herbland, probablement dans la rue de la Grosse-Horloge, vers le 20 novembre 1643.

"Il était voisin de cette petite maison de la rue de la Pie où Pierre Corneille écrivait ses chefs-d'œuvre, et peut-être que les vers du grand tragique ne furent pas sans influence sur Cavelier de la Salle.

"La hauteur de vue, comme la vigueur du corps, est un don de la nature; mais l'élévation du cœur, l'énergie, l'amour de la gloire, que l'on remarque à toutes les pages de sa correspondance, ont leur source dans l'étude, surtout dans celle des grands auteurs.

"A l'âge de vingt-trois ans, la Salle entra dans la carrière. De ce jour [illegible] sa mort, qui eut lieu trois ans après celle de Pierre Corneille, sa vie sera toute un poème. L'écrivain le plus froid, le plus méthodique, comme le remarque Gravier, demeure forcément à son histoire la forme du roman. On dirait qu'il fabriquait la matière des poésies de son grand parrain. Pendant deux siècles, ses ennemis seuls ont eu la parole: aujourd'hui, c'est à lui de se faire entendre.

"Suivons-le donc, mais rapidement, comme l'exige un article de journal.

"Jean Cavelier, prêtre et docteur de la Faculté de Paris, son frère aîné, était au Canada. Cette circonstance eut probablement sur sa décision une grande influence.

"Il arrive à Montréal en 1666. La partie sud de l'île était fréquemment ravagée par les Iroquois. Les travaux des champs ne pouvaient y être exécutés que le fusil toujours à portée de la main. Il fallait un poste avancé aux environs du Saint St-Louis, sur le passage des sauvages, pour donner l'alarme et soutenir le premier choc. Le chef de ce poste devait être à la fois très-brave et très-prudent.

"M. de Queylus, supérieur du séminaire de Villemarie, s'empressa de donner à la Salle une concession sur ce point périlleux. Le jeune Rouennais y fonde un village qu'il baptise du nom de *Saint-Sulpice*, mais qui bientôt prendra celui de *la Chine*, qu'il porte encore aujourd'hui. A son tour, il fait des concessions, puis il défriche, élève des constructions, met en valeur son beau domaine qui est érigé en fief noble par acte du 11 janvier 1669. Le voilà seigneur. Rien ne l'empêche de vivre tranquillement; avec de l'habileté (ce n'est pas ce qui lui manque), il peut s'enrichir en trafiquant avec les Iroquois.

"Mais c'était l'existence inutile et ignorée d'un gentilhomme campagnard, l'*aurea mediocritas* du poëte. Cela n'a rien de commun avec ses rêves. Ce qu'il faut à cet esprit aventureux, c'est agrandir la carte du monde, ouvrir à notre commerce une voie nouvelle vers les contrées mystérieuses de l'extrême Orient.

"Il apprend l'iroquois et sept ou huit dialectes, étudie les relations des explorateurs, fait des petits voyages dans les contrées voisines et arrête le projet de nouvelles découvertes. Giovanni et Sébastiano Caboto, Christophe Colomb, Jacques Cartier, les Récollets, Jean Nicolet, les Jésuites et bien d'autres ont rêvé un passage à la Chine. Ils l'ont cherché à l'isthme de Panama, par le détroit de Davis et la baie de Hudson, par le Saint-Laurent et les grands lacs, mais vainement.

"La Salle a été informé, pendant l'hiver de 1668-69, par des Iroquois Tsonnontouans, qu'un grand fleuve prend sa source dans le pays des Cinq Nations, qu'il coule à la mer, et qu'en suivant son cours on peut, en huit mois, arriver à son embouchure. Il croit que c'est le passage à la Chine si vivement souhaité.

"Il va trouver Remy de Courcelles, gouverneur général, et Talon, intendant, leur communique son enthousiasme, et obtient l'autorisation de faire la découverte, *à ses frais*.

"Pour se procurer des canots, des armes, des vivres, des rameurs, un chirurgien, il vend tous ses biens, et, comme on l'a dit, brûle ses vaisseaux.

"Il mettait ainsi tout son avoir dans une entreprise très incertaine, mais dont la réussite aurait grandement honoré le pays et ouvert au commerce français un immense horizon. Il était alors âgé de vingt-six ans, et déjà il atteignait à la hauteur des héros de Plutarque.

"Dans le même temps, les Sulpiciens préparaient une expédition dans l'Ouest. Ils furent autorisés, mais à condition de se réunir à Cavelier de la Salle.

"Cela ne faisait l'affaire ni des uns ni des autres. Dollier de Casson et Bréhant de Galinée cherchaient des âmes à convertir; Cavelier cherchait un passage à la Chine. Cependant tous acceptèrent cette combinaison.

"Ils partent de Saint-Sulpice le 6 juillet 1669. Leur expédition se compose de vingt-deux Français et de sept bateaux d'Iroquois Tsonnontouans. Ils naviguent ensemble au lac Ontario, au village Tsonnontouans et à Tenonsata, sur le lac Erié. Là ils se séparent. Les Sulpiciens vont au nord et la Salle au sud. A six ou sept lieues au-dessous du lac Erié il rencontre une rivière, l'Ohio, et la descend jusqu'au saut Saint-Louis. Comblée de pareilles terres, il voit une hauteur. Des sauvages lui disent que ce fleuve se perd au loin dans cette terre vaste et basse et se réunit en un seul lit. Comme la fatigue est grande, les vingt-trois, ou vingt-quatre hommes qui l'accompagnent l'abandonnent, [illegible] il revient, vivant de sa chasse et de ce que lui donnent les sauvages, couchant à la belle étoile ou dans quelque wigwam indien.

"Au printemps de 1670, il est sur l'Ottawa. En 1672, il reprend une seconde fois la route du Mississipi, mais, au lieu de descendre l'Ohio, il prend par les grands lacs, découvre l'Illinois, la descend jusqu'au 39e degré, entre dans un autre grand fleuve qui coule du nord-ouest au *sud est* et le suit jusqu'au 36e degré de latitude, où il s'arrête faute de munitions suffisantes, mais certain que ce fleuve coule au golfe du Mexique.

"A la fin de 1677, la Salle passe en France, réduit à néant les calomnies répandues contre lui et obtient l'autorisation de découvrir, *à ses frais*, les embouchures du Mississipi. Il revient à Québec le 15 septembre 1678, avec trente hommes de métier et le brave Henry de Tonty. Aussitôt arrivé, il envoie des hommes en avant pour faire la traite et préparer le terrain. D'autres, sous la conduite de Tonty, montent à la Cayuga Creek, au-dessus de la cataracte du Niagara, pour construire un fort et le premier navire qui naviguera sur les grands lacs. Tout cela ne se fait pas sans de grandes difficultés. Les Iroquois sont travaillés en sous-main; d'autre part on voit que l'entreprise est une folie et s'arrangent à faire jouir tout ce que la Salle possède à Québec et à Montréal. Celui-ci répond en partant pour le Niagara d'où il était revenu depuis peu, à pied, dans la neige, presque sans vivres, avec un chien pour seul compagnon.

"Arrivé à son fort Conti, il complète l'armement du navire et, contre toutes attentes, le fait entrer dans le lac Erié, traverse ce lac, le canal de Détroit, le lac Huron, et arrive le 27 août à Michillimakinac.

"Les influences qui agissent à Québec, à Montréal, à Frontenac, à Conti, se font sentir à Michillimackinac. Les hommes envoyés en traite désertent en emportant les marchandises de la Salle. Celui-ci renvoie à Conti son navire chargé de marchandises, et ce navire est pillé, perdu par ceux qui le conduisent.

"La Salle s'embarque sur le lac Michigan et des Illinois. Il a quatorze hommes et quatre canots. Après une navigation très difficile, par un temps affreux, il arrive le 1er novembre à la petite rivière des Miamis où il construit un nouveau fort pour relier celui de Conti à ceux qu'il projette sur l'Illinois.

"Le 3 décembre, tous son monde étant réuni, soixante-trois hommes, il s'embarque sur le Miamis, passe le Kankakee, ou *Ariane* (nom de guerre de Mme de Frontenac), arrive à l'Illinois et s'arrête au petit lac Peoria, où campent 4000 Illinois avec lesquels il fait alliance. Sur le lac, il élève un nouveau fort, Crèvecœur (nom qui en dit beaucoup), et commence la construction d'un navire pour descendre au golfe du Mexique.

"La nuit même de son arrivée, il est dénoncé aux Illinois comme ami des Iroquois, c'est-à-dire comme un ami dangereux qu'il faut tuer. Ses hommes sont [illegible], plusieurs désertent, mais après avoir mis dans sa marmite une forte dose de poison. On le tire d'affaire, dit Tonty, avec du contre-poison qu'un de ses amis lui avait donné en France.

D'après le P. Zenobe Membré, les déserteurs avaient été corrompus à Michillimackinac, Tonty, Hennepin et le même P. Membré accusent des Français d'avoir fait déserter La Salle aux Illinois. Les documents récemment publiés par M. Margry sont encore plus explicites.

"La Salle entrevoit le dénoûment de son entreprise; mais l'idée de reculer n'effleure même pas sa pensée. Il envoie Michel Accau, du Gay, dit le Picard, et le récollet Hennepin, reconnaître les sources du Mississippi. Deux jours après, le 4 mars 1680, il part avec quatre Français et Nika, son fidèle chaouanon, par un hiver très rigoureux, à travers des neiges fondantes qui lui montent aux genoux, pour aller chercher à Frontenac les agrès, apparaux et approvisionnements dont il a besoin pour continuer son expédition.

"En arrivant au fort Conti, il apprend la perte du navire qu'il a renvoyé de Michillimackinac et celle d'un navire de France qui lui apportait vingt-deux mille livres. Ce n'est pas tout: sur vingt-deux hommes qu'il a engagés en France, dix-huit étaient retenus par son ennemi, l'intendant Duchesneau, et quatre étaient repartis sur la nouvelle de sa mort; plusieurs de ses hommes ont déserté avec ses marchandises et ses canots. Dans le même temps, la troupe de Tonty est dispersée, les forts de Crèvecœur et des Miamis dévastés, le magasin de Michillimackinac pillé. Il semblait, selon sa propre expression, "que tout le Canada eût conjuré contre son entreprise."

"Qui, à sa place, ne se fût déclaré vaincu? Qui n'eût renoncé à cette dangereuse entreprise pour jouir tranquillement à Frontenac des douceurs d'une grande situation?

"La Salle n'y pense même pas. Il court à Montréal, s'arrange avec ses créanciers, qui lui font de nouvelles avances, arrête une partie de ses déserteurs et se remet en route avec vingt-cinq hommes, ouvriers et soldats, par l'Humber, le lac Simcoe, la Severn, le lac Huron et arrive quinze jours à Michillimackinac pour faire des vivres. Il se remet avec deux hommes, revoit les ruines de son fort des Miamis et passe sur l'Illinois. Les dix-sept villages qu'il a vus sur cette grande rivière, son fort de Crèvecœur, son navire, tout est en ruines. Toute la rive, jusqu'au Mississipi, présente un affreux spectacle. Les Iroquois ont incendié les villages, déterré les morts, tué et mangé les vivants. Les ultimes, les loups, les corbeaux se régalent maintenant de leurs restes.

"Sur un arbre des bords du Mississipi, il se représente en canot, porteur d'un calumet de paix, et laisse une lettre pour Tonty. Après des fatigues incroyables, il revoit son fort des Miamis qui sera son quartier d'hiver.

"Il étudie de nouveau la situation. De savantes intrigues ont mis en travers de sa route le terrible Iroquois. Tout ce que la guerre fera sans résultat pratique, à moins qu'il ne parvienne à former contre le sauvage guerrier.

"Il reconnaît, en outre, qu'un centre commercial et militaire est nécessaire entre les bassins du Saint-Laurent et du Mississipi. Le fort Saint-Louis, qu'il bâtit sur le Starved-Rock, et les riches plaines de l'Illinois lui semblent répondre également bien aux nécessités de la guerre et aux besoins du commerce.

"Son projet arrêté, il en commence immédiatement l'exécution, c'est à dire qu'il se plonge jusqu'au cou dans la diplomatie. Il visite toutes les nations des environs, les amène à faire la paix entre elles, puis à venir habiter autour du fort Saint-Louis, sous la protection du roi de France, pour y vivre tranquilles, heureuses, dans l'abondance des choses de l'Europe, sans nul plus rien craindre des Iroquois. Que de paroles, de subtilités, de cadeaux! Il faut voir cela dans les pièces publiées par M. Margry! Ses efforts sont couronnés de succès. Il peut voir, avant de quitter le Canada, autour du fort Saint Louis, les villages d'une dizaine de nations qui reconnaissent pour père le roi de France.

"Comme seigneur du pays, en vertu de ses lettres patentes, il fait aux Français des concessions de terres. Il est bien entendu que cette grande œuvre tout pour détruire tous ses ennemis, à commencer par le vieux la Barre, l'indigne successeur du comte de Frontenac.

"Avec la fonte des glaces arrive le moment de compléter la découverte. La Salle retourne encore une fois à Frontenac, obtient de ses créanciers de nouvelles avances, fait son testament, prend avec lui Tonty, le récollet Zenobe Membré, Jacques Métairie, notaire du fort de Frontenac, vingt Français, dix-huit Abenakis ou Mohingans, qui emmènent dix femmes et trois enfants, et se met en route. Le 6 février il arrive au Mississipi; le 12, il se confie au fleuve; le 14 mars, aux Arkansas, il arbore la croix et les armes de France; le 7 avril il arrive aux embouchures du fleuve, et le 9, au nom du roi, il prend solennellement possession de la Louisiane.

"En une seule fois, il a parcouru quinze cents lieues de désert n'ayant pour vivre que le produit de la chasse, et pour se conduire que l'aiguille aimantée.

"Cette découverte est la plus importante du siècle. Nous verrons comment le général de la Barre la reconnut. L'intention de la Salle était d'élever un fort aux embouchures mêmes du Mississippi, mais le manque de vivres le force d'ajourner son projet à l'année suivante. Il se remet donc en route pour le Canada.

"A l'aller, toutes les tribus des bords du fleuve lui ont fait bon accueil; au retour, plusieurs veulent le tuer. Faut-il attribuer ce revirement à la mobilité du caractère indien? En arrivant au fort Prudhomme, qu'il avait construit chez les Chicachas, il tombe subitement malade. Quand après quarante jours de lit, il revient aux Illinois, ce n'est pas pour être glorifié, comme il le méritait, mais pour se voir persécuter.

"La Barre, qui n'était qu'un pantin dans la main de son entourage, nie effrontément non seulement les résultats de la découverte, mais la découverte elle-même. Il ne s'en tient pas à cela. Il autorise les Iroquois à piller les canots de la Salle et même à le tuer.

"Contre tout droit, la Barre arrête les hommes que la Salle envoyait chercher au Canada les marchandises et les munitions dont il a besoin. Il refuse d'envoyer au fort de Frontenac les soldats qui lui sont demandés. Il fait au ministère des rapports mensongers. Enfin, il confisque les forts de Frontenac et de Saint-Louis, laisse sans défense la colonie des Illinois, compromet les résultats de la découverte, ruine Cavelier de La Salle et ceux qui se sont associés à son entreprise.

"La Salle revient en France, va trouver Seignelay, le convainc de la scélératesse de la Barre, qui est immédiatement rappelé, lui propose de retrouver par mer les embouchures du Mississipi et d'enlever aux Espagnols les mines de Sainte-Barbe. Les rapports et mémoires fournis par Cavelier de la Salle, tant sur ses découvertes que sur ses projets, portent la conviction dans l'esprit du ministre Seignelay. Comme il le demandait, le 24 juillet 1684, il mit à la voile pour le golfe du Mexique.

"Sa flotille, composée de quatre bâtiments, était commandée par le Gallois de Beaujeu, capitaine de vaisseau. Beaujeu partait avec la certitude, on peut même dire avec l'espoir d'un insuccès, comme on le voit dans sa correspondance avec Cabart de Villermont. Le ministre lui mande que, par ses "difficultés, il fera perdre le succès de l'entreprise du sieur de la Salle."

"La Salle se défiait au possible du capitaine de Beaujeu. Ce capitaine, qui se croyait le plus habile homme de la marine française, passe, sans les reconnaître, les embouchures du Mississipi. Cet homme qui parle toujours de son impeccabilité, oubliant son séjour de neuf mois à la tour de la Rochelle et sa durée, refuse d'obtempérer à la demande de la Salle, qui lui disait avoir passé le but. Je ne veux pas l'accuser de la perte de la flûte l'Aimable pour laquelle le chevalier d'Aigron fut emprisonné à son retour en France, mais je ne puis m'empêcher de remarquer qu'il a fait tout ce qu'il fallait pour faire échouer l'entreprise, pour justifier les préventions de Cavelier de la Salle. Il suffira de constater qu'il a déposé la Salle dans la baie de Matagorda au lieu de le débarquer aux embouchures du Mississipi, qu'il lui a donné des canons et pas de boulets, parce que, pour avoir les boulets qui étaient destinés à l'expédition, il lui aurait fallu déranger son arrimage.

"Sa jalousie survécut à la Salle. Quand le Moyne d'Iberville fut envoyé pour retrouver les embouchures du Mississipi, et qu'il découvrit sur les indications de Cavelier de la Salle, Beaujeu ne cessa de prédire l'inutilité.

"La Salle, abandonné avec son personnel, construit des forts et fait des tentatives pour gagner par terre le Mississipi. Il faut voir dans le journal du Rouennais Joutel le récit de ces prodigieux efforts. Il allait enfin réussir, quand il fut assassiné au coin d'un bois, le 19 mars 1687. Il était âgé de quarante-trois ans et quatre mois; depuis vingt ans, il étendait notre domaine colonial.

"Récapitulons les actes du découvreur. Il explore le nord et le sud de l'Amérique septentrionale; il établit une chaîne de postes depuis l'entrée du lac Ontario jusqu'aux embouchures du Mississipi; il inaugure la navigation sur les grands lacs; par la découverte de l'Ohio, du Wabach, de l'Illinois et du Mississipi, il ouvre le commerce par le golfe du Mexique; par ses colonies de Frontenac et de l'Illinois, il nous fortifie contre les Anglais; par sa pointe sur les mines espagnoles, il nous montre la possibilité de conquérir le Texas.

C'est avec raison que les Américains, reconnaissants, ont gravé son nom sur la carte du Texas et de l'Illinois; c'est avec raison qu'ils ont placé son médaillon au capitole de Washington.

SPECTACLES, BALS, &c.

Spectacles, Bals, &c.

Académie de Musique.

SUCCÈS ADMIS DE LA

Troupe Anglaise d'Opéra Comique

DE CHAS. E. FORD.

Vendredi...Olivette.

Samedi, à la matinée...Billee Taylor.

Samedi soir...La Mascotte.

Dimanche, 9 avril...The Musketeers.

Lundi et mardi...Patience.

Mercredi, à la matinée...Olivette.

A l'étude: La dernière opéra-comique de Lecocq—Manola, ou le Jour et la nuit.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.

DIMANCHE, 16 AVRIL 1882.

Représentation Extraordinaire, Donnée par

LE CLUB DRAMATIQUE ET SOCIAL No 1.

Les Pirates de la Savane,

Drame à grand spectacle en 5 actes et 6 tableaux, Par Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué.

Prix d'Entrée—Parquets, Premières et Secondes, 75c. Troisièmes, 50c; fauteuil, extra 25c.

Les portes s'ouvriront à 7 heures. Lever du rideau à 7 3/4 heures.

Foire au Profit

DE L'ÉGLISE ST-MAURICE,

AUX CASERNES JACKSON,

13, 14, 15 et 16 avril 1882.

Sous les auspices d'un Comité de Dames.

Prix du billet, 25 cts; bon pour les 4 jours.

Comité des Dames.

Mesdames Jean Cláverie, F Pouech, R Hutchinson, C Kilshaw, F Geringer, E Dabezies, F Carrasé, Jean Vigne, A Seebe, A Conard, E Roy, F Payen, — Bertant, F Bernici — Dolan, — Gall, A Dreniez, Paul Retif, J M Courtade, E Angiade, V F Fratall, L Fonrouet, Major Kelly, Calla, J M Villavaso, E T Beauregard, J Hovell, E Carreño, A Barsentel, O Geisl, J M Kilshaw, — Delord, Jas Facey, Alb Weishecher, Fred Roy, — Bourgeaux, — Bec, H Longuinha, Prosper Dubois, D Barrère, J M Claudon, T Kieran, [illegible] C Cassano, Jas Trafis, E Daboval, [illegible] H Smith, — Lecourte, Joséphine Giroux, Fred Roy, J Foo, Ed Trafis, — Gall, L Lecocq, Alice Bernici, Marie Deleeri.

Comité d'Arrangements.

Major Kelly, Col Warner, Maj R T Beauregard, A Dreniez, Sébastien Roy, J M Villavaso, F Kilshaw, A Roy, J Trafis, M Trafis, P Daboval, A Seebe, T Kieran, J Mourns, F Beleau, G Cavarco, L Carnelia, Bertaud, Angelo Clavenia, C Kilshaw, J Facey, Jos Dabezies, H Kilshaw, Dr G W Henshaw, R Hutchinson, A Lesnay, E Daboval, A Conard, S Roy, H Soonnes, A Hutchings, F Gueringer, E Courtet, H Kilshaw, C Calla, J Foo, Conders, A Pourrichon, F Pouech. 26 mars—

Pianos Pleyel

FABRIQUÉS PAR

PLEYEL, WOLFF & CIE,

DE PARIS.

Vendus exclusivement par

Louis Grunewald

127 RUE DU CANAL ET 18 RUE BARONNE.

Les Pianos Pleyel, reconnus dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus harmonieux et les favoris de tous les pianistes pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.

Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.

Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.

Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.

LOUIS GRUNEWALD,

127 CANAL et 18 BARONNE.

21 sept—1an

Beaux Chapeaux

POUR

Dames, Demoiselles Et Enfants,

MmeC. SAMSON.

150 RUE CANAL.

LES DERNIERS GENRES.

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT ET LES PRIX LES PLUS BAS.

15 jan—ou 36 cv

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT,

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

A peut-pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, situés précédemment par l'ancienne maison de mes affiliés, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes prix et modèles sont considérablement de salon et de chambre, sont populaires au assortiment de tous les meubles imaginables.

N'oubliez pas le numéro du magasin et de la rue:

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,

37, 39 et 41 RUE ROYALE

30 fé pet

Au profit des Orphelins de l'Immaculée Conception,

SOUS LA DIRECTION DES SŒURS MARIANITES DE STE-CROIX.

Grand Festival Musical et Dramatique, donné à la Salle de l'Opéra Français, rue Bourbon,

LE 16 AVRIL A MIDI, ET LE MEME JOUR A 7 HEURES DU SOIR.

Programme Riche et Varié.

LE MARTYRE DE STE-CÉCILE,

Drame en 3 actes, qui se terminera par un grand tableau.

Par une société d'élite de professeurs et d'amateurs de cette ville, qui ont généreusement offert leurs services.

Grand intermède musical avant le commencement entre chacun des autres actes.

Prix d'entrée: 50 cents.

On peut se procurer des billets dans tous les établissements et magasins catholiques, chez M. L. Grunewald et autres magasins de musique.

Liste des patrons et bienfaiteurs de l'Institution:

Messieurs—

P Jeulain, New Jersey; J J Sport; L Grunewald; O Sport; J Kinney; Knowte; L Roch; O Marready; [illegible]; W [illegible]; J Aleige; A Hoffman; P Walsh; F Quaid; Wm Geache; V D Walsh, B Sarah; R Connery; G Finley; A F Brousseau; W Fulson; [illegible]; Moyers; Buckley; J Henderson; J O Levi; Givens; T Beasley; T Regnier; V Clavarie; Smith & Beal; [illegible]; T Willis; M Roey

Les magnifiques tableaux dont M. Grunewald a fait don à l'établissement sont mis en loterie à cette occasion.

Le département des rafraîchissements est confié au zèle infatigable de Mme Blaiber et de Mlle F. Malone. 2 avril

---

Amusements! Amusements!

Sixième exhibition pyrotechnique annuelle—Bal et concert-promenade

—PAR LA—

Société de Bienfaisance des

FILS DE LA LOUISIANE,

Le Dimanche de Pâques, 9 avril 1882,

AUX FAIR GROUNDS,

COMITÉ D'ORGANISATION

ARMAND F QUÉRÉ......................Chairman

L F Cossitt, T V Ougatte, Jas H Ferguson, C A Stokes, A J Malone, Geo D Dolan, François Dufrêche, Otto Krage.

JEUX.

1. Course de Poneys.—Un mille. Entrée gratuite. Prix, $10. Trois ou quatre poneys courront.

2. Course de Poneys de moins de 14 mains de hauteur, attelés à de légers wagons. Deux milles sur trois. Entrée, $2.50. Prix, $15. Il y aura deux attelages au départ.

3. Course de chevaux à bras. Entrée gratuite. Prix, $5. Deux charrettes, ou plus, courront.

4. Course de Mulets. Un mille. Entrée gratuite. Prix, $5. Trois mulets ou plus courront.

5. Course à pied. 100 yards. Tout le monde peut concourir. Prix, $2.50.

Programme du feu d'artifice.

1—Le Bienvenu à nos hôtes.
2—Gloire du matin.
3—Nœud d'amour.
4—Croix de diamant.
5—Eventails tournants.
6—Etoiles infernales.
7—Drapeau des Etats-Unis.
8—Bouquet de fleurs.
9—Etoile tournante magique.
10—Cercles tournants, avec changements à vue.
11—Pyramide en Napoléon.
12—Médaillon de Washington.
13—Roue de Catherine.
14—Diamants tournants.
15—Soleil Perse.
16—Kaléidoscope.
17—1856—26e anniversaire—1882.
18—Hercule
19—Pièce finale (avril 1882).
20—Grand Bouquet (100 fusées).

Les dames, pour être admises doivent être invitées.

On peut obtenir des invitations en s'adressant aux membres suivants:

A F Quéré, 88 rue Poydras; Jas H Ferguson, 37 rue Royale; J J Weinfurter, Passage de la Bourse et Conti; A V Hérbert, St-Claude et Champs-Elysées; C A Stokes, Lesseps et Dauphine; Geo D Dolan, Mandeville et Terée; Léon J J Blanchet, Dauphine et Esplanade, ou à tout autre membre de l'Association.

PRIX D'ENTRÉE......................50 Cts.

2avril—

GRANDE EXCURSION

DIMANCHE DE PAQUES,

AU PROFIT DES

INONDÉS

A BORD DU

Steamer R. E. LEE,

à la CREVASSE de STORY

ALLER ET RETOUR.

Quatre voyages, laissant le pied de la rue du Canal comme suit:

à 10 heures A. M.
12 1/2 " P. M.
2 " "
5 " "

Voyage aller et retour.......................25 cts.
Enfants au-dessous de 12 ans..............25 cts.

Les enfants au-dessous ne paieront rien pourvu qu'ils soient accompagnés de leurs parents.

Chaque carte donne droit à un billet dans la loterie d'une belle montre en or pour dame, qui sera tirée sous lieu à bord.

On peut se procurer des billets au No 124 rue Commune et chez les principaux magasins de la rue du Canal, et le dimanche matin au pied de la rue du Canal.

Les personnes qui s'occupent de cette excursion sont personnellement connues, et le public peut être sûr d'avance qu'elles tiendront à leurs promesses.

Gén F. T. NICHOLLS, S. H. KENNEDY, J. M. OGLESBY, I N MARKS, P FOURNIER, COLOMB RAIMONDY & Co

On trouvera à bord des rafraîchissements, des crèmes, gâteaux, &c.

Des commissions pour la vente de la buvette, pour les rafraîchissements, seront reçues jusqu'à samedi matin, entre 9 et 10 heures seulement. S'adresser au No 124 rue Commune.

4 avril—4t

C. ROUYER,

Coin Chartres et Conti, N. O.,

Galvaniseur, Bijoutier, Horloger et Opticien.

Assortiment d'Horloges et de Montres, ainsi que [illegible] de lunettes, pince-nez, [illegible], ouvrages en argent et plaqué, tumettes, articles d'église, etc., etc.

Réparations de montres, pendules, bijoux, etc. Renouvellement d'objets de tous genres.

Location de services de table pour soirées, mariages, etc.

Achat de vieil or et vieil argent.

Les rées et pinces-nez: on les ajuste et change les verres. 1 janv—1an JD

PLANT DE RIZ.

PLANT DE RIZ DE l'HONDURAS, qualité de choix.

GARANTI SANS ROUGE,

à vendre par ERNST & CO.

Aux Nos 109 et 111 de la rue Julia. 11 mars—

VETEMENTS

—DE—

PRINTEMPS

—CHEZ—

GODCHAUX,

81 & 83 RUE CANAL.

Quartier-Général

—DES—

Jeunes garçons et des enfants pour les Vêtements.

Plus de 75 coupes nouvelles et spécialité de Complets, supérieurs de patrons nouveaux que l'on n'a jamais été montrés en aucun endroit, et qui ne se peuvent trouver nulle part ailleurs en ville.

Notre assortiment de vêtements pour messieurs et jeunes gens n'a jamais été plus complet que cette saison, et ne pourrait être surpassé en point de vue de l'élégance et de la variété.

Dans notre Département de Linge fait sur commande.

Nous offrons un assortiment choisi avec soin des meilleurs et meilleures étoffes nationales et étrangères.

Il est fait une spécialité de la vente de beaux modèles de toilettes.

LÉON GODCHAUX,

81 et 83 rue du Canal.

9 siéi—1a VD

NOUVEAU

JOCKEY CLUB

—DE LA—

LOUISIANE.

COURSES DE PRINTEMPS

1882,

COMMENÇANT

Le Mardi, 11 Avril 1882.

PREMIÈRE COURSE—Course à la vente—$200 de prix; $150 au premier arrivant; $50 au second. Partie libre d'un mille; quatre d'âges.

SECONDE COURSE—"Pickwick stakes", pour chevaux de trois ans; entrée $25 p. p; $300 ajoutées; $200 au premier arrivant; $50 au second.

1. Geo. W. Wints, gr. f. Anglia, par Virgil, dam Lag.

2. Geo. W. Wints, b. f. Mamie W., par King Lear, dam Marmot.

3. Applegate Bros., ch. f. L'amie McWirter, par Rockingham, dam Ontario.

4. H. Hallmany & Bro, ch. c. Late Bugle, par Regalatory, dam Ida Kinney.

5. [illegible], ch. g. Warrington, par War Dance, dam Mamie F.

6. T. W. Hammond, ch. c. P. Lind, par Pat Malloy, dam Mary L.

7. Wm. Lakeland, ch. c. Babcock, par Buckden, dam Ethel Sprague.

8. H. Reardales, b. f. Billie H., par Pat Malloy, dam Pandora.

9. Harris & Patton, ch. g. Apollo, par Ashland ou Lover, dam Rebecca T. Price.

10. E. D. Williamson, b. c. Bertram, par [illegible], dam Magnes.

11. E. D. Williamson, b. c. Beltland, par [illegible].

12. A. Mills, b. f. Peytona Berry, par Bonnie Scotland, dam Reddarty.

13. W. T. Browning, b. f. Nellie Archer, par King Alfonso, dam Flavilla.

TROISIÈME COURSE—$150 de prix pour chevaux de tous âges; $200 au premier arrivant; $50 au second. Distance à franchir; un mille et quart.

Second Jour, Jeudi, 13 avril.

PREMIÈRE COURSE—"Withers Stakes", pour chevaux de tous âges; entrée $25 p. p; $200 ajoutées; $200 au premier arrivant; $50 au second. Distance à franchir: un demi-mille.

1. John Gaiyer, ch. c. Warteam, par War Dance, dam Mamie F.

2. Geo W. Wints, b. c. J. V. Guillotte, par Ten Broeck, dam Belle Rule.

3. Wm Lakeland, ch. f. Ella, par Grant Tom, dam Caroline.

4. Morris & Patton, b. c. Easter, par Lever, dam Hazel.

5. W. T. Browning, b. f. Vinnette, par Voltigeur, dam Maggie.

SECONDE COURSE—$300 de prix; pour chevaux de tous âges; $250 au premier arrivant; $50 au second. Partie libre d'un mille.

TROISIÈME COURSE—Steeplechase pour chevaux de tous âges; $250 de prix; $200 au premier arrivant; $50 au second. Trois chevaux ou plus, appartenant à plusieurs individus, ou le poids pour cet âge comme.

Quatrième Jour, Samedi, 15 Avril.

PREMIÈRE COURSE—$250 de prix; pour chevaux de deux âges; $200 au premier arrivant; $50 au second; le propriétaire au handicap. Distance à franchir: un mille au quart.

SECONDE COURSE—$300 de prix; handicap pour tous âges; $150 au premier arrivant; $50 au second. Les entrées devront se faire le jour précédent la course; les poids seront annoncés à 5 heures et demie, après-midi, et l'acceptation devra se faire par écrit par le club des entrées à 8 heures. Partie libre d'un mille et quart.

TROISIÈME COURSE—"Walker Stakes", pour chevaux de tous âges; $50 l'entrée p. p; $400 ajoutées par M. J. A. Walker; $300 au premier arrivant; $100, au second. Distance à franchir: un mille et quart.

1. W. L. Cassidy, ch. g. Saunterer, par Leamington, dam Lemonade.

2. Applegate Bros, gr. h. Bowling Green, par Tom Bowling, dam Gertrude.

3. John Gaiyer, b. h. Mascot, par War Dance, dam Ondine.

4. Kinnaroe & Merrick, b. h. Herbert, par King Alfonso, dam Fay Fleury.

5. Wm Lakeland, b. c. Aleck Ament, par [illegible], dam Magnolia.

6. Morris & Patton, b. f. Fellow Play, par Lever, dam Flossie.

7. M. Regan, b. f. Bonnie Castle, par Bonnie Scotland, dam Bettie Martin.

8. J. W. Loud, ch. f. Ada Stanhope, par Waverly, dam Ada Cauthorne.

9. R. H. Thomas, b. h. Jim Murphy, par West Roxbury, dam Ada Leonard.

10. W. T. Browning, b. g. Ali, par Melbourne, dam Uncle Vic.

Quatrième Jour, Mardi 18 avril.

PREMIÈRE COURSE—Boston Club Stakes, pour chevaux de deux ans; Entrée $20 p.p.; $250 ajoutées par le Boston Club; $200 au premier arrivant; $50 au second. Le vainqueur des Withers stakes portera 5 livres additionnelles. Distance à parcourir: 5 furlongs.

1. Applegate Bros, b. c. Athlete par Imp. Highlander, dam Athlene.

2. Geo W Wints b. c. J. V. Guillotte, par Ten Broeck, dam Parte Belle.

3. Wm Lakeland, ch. f. Ella, par Grant Tom, dam Caroline.

4. Morris & Patton, b. c. Easter, par Lever, dam Hazel.

5. W. T. Browning, b. f. Vinnette, par Voltigeur, dam Maggie.

SECONDE COURSE—Coupe du Mécaniq, course, pour chevaux de tous âges; $50 l'entrée p. p; $150 ajoutées par G. T. Howard; $100 au premier arrivant; $100 au second. Distance à parcourir: un mille au quart.

1. W. L. Cassidy, b. h. Bisset, par Imp. Leamington, dam Lady Mickey.

2. H. Reardales, br. h. Wanderer, par John Morgan, dam Queen of the West.

3. Applegate Bros gr. h. Bowling Green, par Tom Bowling, dam Gertrude.

4. Applegate Bros, ch. g. Glasgow, par War Dance, dam Ida Dickey.

5. Morris & Patton, b. g. Fellow Play, par Lever, dam Flossie.

6. J. W. Loud, ch. f. Lida Stanhope, par Waverly, dam Adam Catthorne.

7. W. T. Browning, b. g. Ali, par Melbourne, dam Uncle Vic.

TROISIÈME COURSE—Steeplechase, handicap pour tous âges; $250 au prix; $200 au premier arrivant; $50 au second. Trois chevaux au moins appartenant à différents propriétaires, sont inscrites. Conditions, les mêmes que pour les précédents handicaps.

Cinquième Jour, Jeudi, 20 Avril.

PREMIÈRE COURSE.—Course de vente pour chevaux de tous âges; $300 de prix; $250 au premier arrivant; $50 au second. Chevaux inscrits pour être vendus pour $1000; [illegible] de $700, il sera accordé 10 livres; pour $500, 15 livres; pour $250, 20 livres. Tout cheval, après la course, mis en vente; le surplus divisé entre le second arrivant et le fonds des courses. Distance à franchir: un mille au quart.

SECONDE COURSE—$300 d'argent; handicap pour chevaux de tous âges; $150 au premier arrivant; $50 au second. Conditions les mêmes que celles du précédent handicap. Partie libre d'un mille.

TROISIÈME COURSE—Bateau; $200, handicap pour chevaux de tous âges; $150 au premier arrivant; $50 au second. Conditions, les mêmes que celles des précédents handicaps. Distance: un mille et demi.

Sixième Jour, Samedi, 22 Avril.

PREMIÈRE COURSE.—"Crescent Stakes," pour chevaux de tous âges; entrée; $25 p. p; $250 ajoutées; $200 au premier arrivant; $50 au second; M. W. Cassell ajoutera à la coupe en argent évaluée à $500; le vainqueur de la course Pickwick devront porter 7 livres additionnelles. Distance à franchir: un mille et demi.

1. Geo. W. Wints, gr. f. Anglia, par Virgil, dam Lag.

2. Geo. W. Wints, b. f. Mamie W., par King Lear, dam Marmot.

3. Applegate Bros., ch. f. Lizzie McWhirter, par Rockingham, dam Ontario.

4. John Gaiyer, ch. g. Warrington, par War Dance, dam Mamie F.

5. T. W. Hammond, P. Lind, par Pat Malloy, dam Mary L.

6. Wm. Lakeland, ch. c. Babcock, par Buckden, dam Ethel Sprague.

7. H. Reardales, b. f. Billie H., par Pat Malloy, dam Pandora.

8. Harris & Patton, ch. g. Apollo, par Ashland ou Lover, dam Rebecca T. Price.

9. W. T. Browning, b. f. Nellie Archer, par King Alfonso, dam Flavilla.

SECONDE COURSE—Course de consolation pour chevaux [illegible]; $150 au premier; $50 au second. Aux chevaux qui ont été battus, il sera alloué un allègement de 5 livres; 10 livres; 15 livres. Distance à franchir: un mille.

TROISIÈME COURSE—Bateau; $600; handicap pour chevaux de tous âges; $400 au premier arrivant; $100 au second. Conditions, les mêmes que celles des précédents handicaps. Distance à franchir: quatre milles.

Pour toutes les courses il faudra cinq chevaux inscrits ou plus. L'entrée sera gratuite pour toutes les courses et les prix seront fournis par le club. Il ne sera pas donné d'argent pour courses non contestées, dites "walk over."

Les membres sont priés de réclamer leurs médailles au No 134 rue du Canal.

Les courses commenceront à trois heures de l'après-midi. En cas de mauvais temps et d'ajournement des courses, une heure de la remise décidée par le Comité de la Salle sera affichée au coin des rues Canal et St-Charles.

Billets "Quarter Stretch" pour la saison...................................$12 00
Insignes d'invitation... 1 00
[illegible] d'un jour... 2 50
Admission sur les tribunes du Club.............................. 1 00

Accès libre au champ de course; entrée Chemin de Gentilly.

RÈGLEMENTS DE L'ADMISSION.

Aucune dame sans cavalier ne sera reçue sur les tribunes.

Les insignes d'invitation pour les non-résidents ne sont pas transférables, et ne peuvent être obtenus que par des personnes invitées.

Les insignes dites "Quarter Stretch" donneront aux personnes qui en sont munies, accès à toutes les parties de la piste et du champ de course.

Aux chemins billets d'entrée ne sont pas admis aux mêmes privilèges qu'aux insignes du Quarter Stretch.

Les membres auront le droit de conduire sur les tribunes les dames qu'ils accompagneront.

Les dames seules accompagnées par des membres seront invitées à visiter la maison du club.

Il est positivement prohibé de fumer sur les tribunes.

Les dames et les membres sont priés de se retirer avant le moment des courses.

Les véhicules entreront par la porte du chemin de Gentilly; ceux des membres exceptés.

Il ne sera permis d'entrer par la porte du club qu'aux membres du club et aux dames qu'ils accompagnent.

Les insignes dites "Quarter Stretch" se procurent 134 rue du Canal, ou sur le terrain des courses.

Les chars de la compagnie City et du Pont de Poydras, ainsi que ceux de la compagnie d'Orléans partant de la statue de Clay toutes les trois minutes pour les courses.

Les billets se vendront dans le salon du club au Crescent Hall, coin des rues Canal et St-Charles.

Juges.

R. W. SIMMONS,
John A. Morris, W. J. Hare,
A. P. Moore, Henry W. Connor,
J. L. Harris, I R Glenny.

Juges du temps.

W. R. Kennedy, Brooke Dowell.

Juges de la distance.

Thos. L. Airey, T. G. Hendon.

Comité de Réception.

S. H. BUCK, Président.

J. R. Ingalls, C. W. Mittenberger,
H. D. Wallace, Octave Hopkins,
[illegible], W. F. Pinchard,
[illegible] Kennedy, Armand Violett,
[illegible], B. Chenault,
T. A. Hall, Gouv. F. T. Nicholls,
Gén. G. T. Beauregard, Jno. W. M. Levy,
George Gordon, Walter [illegible],
William Nelson.

Toutes les communications doivent être adressées à G. W. Nott, boîte fermée 350 de la Poste de la Nouvelle-Orléans.

R. W. SIMMONS, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire. 1 oct—

L. S. L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui [illegible] été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE

MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE D.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

SE FERA

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 11 AVRIL 1882.

Ce tirage ainsi que tous les autres en sont fait sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT:

$30,000.

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera précisément 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez la Distribution!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$30,000	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de [illegible] 2,700

9 Lots d'approximation de [illegible] 1,800

9 Lots d'approximation de [illegible] 900

1,967 Lots se montant à $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Communication requise par des ordres sur la bureau de poste, par des lettres enregistrées, par distribution ou par l'express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE COMPTE UN REFUS.

Les demandes de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

690 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

[illegible] caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

PAR H. STERN & CO., Encanteurs. Il sera vendu LUNDI, 10 avril 1882, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, entre Douane et Bienville—[illegible] bottes, souliers et brodequins.

300 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

Formant un bel assortiment.

Conditions à la vente. 8avril

PAR JAS. P. GUINAULT.

L'ancien emplacement du théâtre d'Orléans à l'encan.

Magnifique position pour résidence de famille, faisant face aux rues Bourbon, Ste-Anne et Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 15 avril 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles rue St-Charles. Vente positive au plus offrant et dernier enchérisseur,

Huit lots de terre dans le carré d'îlet compris entre les rues Bourbon, Royale, Orléans et Ste-Anne, désignés par les numéros 1 à 8 inclusivement.

Les lots Nos 1, 2 et 3, mesurent chacun 25 pieds 3 pouces de face à la rue Bourbon sur 77 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Bourbon et Orléans.

Les lots Nos. 4 et 5, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue d'Orléans, sur 52 pieds 5 pouces 1 ligne de profondeur.

Le lot No. 6, ayant 43 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue St-Anne, sur 60 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur.

Les lots Nos. 7 et 8, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 52 pieds 5 pouces de profondeur.

Les lots Nos. 3 et 6, ont le privilège d'une sortie sur la rue Bourbon, d'une allée en commun ouvrant sur la dite rue de 3 pieds de large.

Le tout conformément au plan exposé à la Bourse.

La propriété ci-dessus sera vendue en bloc ou divisée par lots aux gré des amateurs.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date, jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acheteurs sur les deux [illegible] au moment des adjudications. 8 avril

Vente pour cause de départ d'une propriété rue Bagatelle, entre les rues Moralès et Urquhart.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur, bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 avril 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles rue St Charles—

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison en bois de cinq pièces, cuisine basse de quatre chambres, deux citernes, puits, lieux d'aisance, &c. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an de crédit en billets portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Théod. Boisson, notaire, aux frais de l'acquéreur. 8avr—

PAR VALETON.

HOMARDS! HOMARDS! HOMARDS

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur, MARDI, 11 avril, à midi, il sera vendu au magasin No 60 rue des Magasins:

114 caisses, 4 douzaines chaque, de boîtes d'une livre, en parfait état.

Conditions comptant. 9 avril—

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de G. W. Hampton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 4601. Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par F. S. Wills, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 avril—9,13,18

Successions de J. H. Steele et Maria Steele, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1862—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par F. S. Wills, administrateur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 avril—9,13,18

Succession de W. W. Swain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5657—Division D—Attendu que William Swain a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de W. W. Swain, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne se sait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

31mars—31—4 9 avril

Succession de Adolphe Tanet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 5,485—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par John Asmus, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

31 mars—31, 4, 9 avril

Succession de Jean St-Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5791—Division D—Attendu que F S. Wills administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean St Martin décédé intestat, à ces causes, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 avr—1 5 9

VINCENT

MICAS,

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

Seul propriétaire de l'Amer-Aromatique de

PEYCHAUD,

Agent pour les Champagnes

Duc de MONTEBELLO

ET

IMPÉRIAL COOK,

et importateur-général de liqueurs et vins fins. A vendre, en gros et en détail,

No 29 RUE CAMP,

—ET—

116 RUE COMMUNE,

NOUVELLE-ORLÉANS, Lne.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, et on le préfère avec un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Absinthe et d'eau, il fait une boisson économique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr P. B. Gondet, 183 rue Douane.
E. L. Tancy, M. D. C. Délery, D. M. P.
E. Harrison, Coudevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.
Dr Faget, Alcée Chastant, M. D.
G. Huard, D. M. P. Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

4 déc—1 mois D M J

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie,

Montres, bijouterie.

51 rue Royale

Coin Bienville,

Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE

ET MONTURES DE

DIAMANTS.

DIAMANTS.

Tout genre de bijouterie [illegible]

Tout 83—1an MeVD

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PREMIER, DEUXIÈME ET TROISIÈME DISTRICTS.

Des propriétés améliorées et terrains nus bien situés.

Rue Baronne, entre Polymnie et Euterpe, une jolie et complète résidence en briques à deux étages.

Rue Ste-Anne, entre Bourgogne et Remparts, une résidence en briques et en bois à deux étages avec mansarde.

Rue Peters, en face de la Douane des Etats Unis, entre Douane et Crossman, un magasin en briques à un étage.

L'encoignure des rues Douane et Villeré, une résidence en bois à deux étages.

L'encoignure des rues Septième et Oak, près Esplanade, un cottage en bois.

Rue Conti, entre Chartres et Decatur, un magasin en briques à trois étages.

Rue Orléans, entre Bourgogne et Dauphine, une résidence en briques pour famille, à un étage.

L'encoignure des rues Bourgogne et St-Louis, une résidence en briques à trois étages.

Rue Chartres et Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, magasin en briques à trois étages et résidence faisant face à chacune de ses rues.

Rue Français, entre Bons-Enfants et Moralès, maison en bois.

L'encoignure des rues Broad et Aubry, terrain nu.

Rue Willow, les encoignures sud-est et nord ouest des rues Perdido et White, terrain nu.

Trois magasins en briques rue de Chartres, entre St-Philippe et Dumaine, Nos 240, 242, 244 rue de Chartres.

Belle résidence en briques rue REMPARTS, entre Dumaine et Ste-Anne—Nos 190, 192 rue Remparts.

Maisonnette rue Johnson, entre Hôpital et Quartier—No 238 rue Johnson.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 15 avril 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

PREMIER DISTRICT.

1°. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Euterpe, Polymnie et Carondelet, mesurant 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Les améliorations comprennent une jolie résidence en brique au complet pour famille, ayant au rez-de-chaussée salon, avec arche, fumoir corridor de côté, chambre à manger, office cuisine, chambre à repasser, lieux d'aisance au l'étage supérieur, vestibule en fer avec ornements 4 chambres à coucher, boudoir et corridor 2 chambres pour domestiques, chambre à bain dans le fond, une bâtisse en briques à deux étages avec chambre à bois et charbon, chambres dans les mansardes, cour briquetée, hydrant, cave, etc. et portant le No municipal 461 de la rue Baronne.

2° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 17 dans l'îlet borné par les rues Willow, Euphrosine, Clara et Calliope, mesurant 29 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 5 dans l'îlet borné par les rues Perdido, White, Poydras et Dupre, et mesurant 28 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur et façade à la rue White de 120 pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 1 dans l'îlet borné par les rues Perdido, White, Gravier et Dupré, mesurant 28 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur et façade à la rue White de 120 pieds, entre lignes parallèles.

DEUXIÈME DISTRICT.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 5 dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Bourgogne et Remparts, mesurant 26 pieds 4 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 127 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie résidence de famille à deux étages avec mansarde, devanture en briques, ayant à l'étage inférieur salle à manger, salon et ce rideau de chaque côté, 3 chambres à coucher au premier étage cuisine en briques à deux étages avec 4 chambres, lieux d'aisance, cave, hydrant, etc. Cette propriété a été récemment réparée et porte le numéro 149 rue Ste Anne.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 15, dans l'îlet borné par les rues Peters, Douane, Front et Crossman, mesurant 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Peters sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée par un tonnelier vis-à-vis de la Douane des Etats Unis.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 8 con l District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Douane, Marais et Bienville, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur et façade à la rue Villeré de 106 pieds 5 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, divisée en deux corps de logis, ayant à l'étage inférieur 2 chambres et vestibule de chaque côté, au 2me étage, deux chambres à coucher, vestibule et corridor avec galeries devant et sur le côté, bâtisses en bois à deux étages reliées au corps principal de logis avec 6 chambres de chaque côté, dans le fond du terrain hangar, lieux d'aisance, cave, etc.

8° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Bourgogne, Toulouse et Remparts, mesurant 25 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 69 pieds 8 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles avec l'usage d'une allée commune dans le fond faisant face à la rue Bourgogne. Les améliorations comprennent une magnifique résidence en briques à trois étages, avec deux chambres à l'étage inférieur, corridor de côté et six chambres au second et au troisième étage, une cuisine en briques à trois étages, avec trois chambres, cave, hydrant, etc.

9° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Dauphine et Bourgogne, mesurant 31 pieds de face à la rue Orléans, 71 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Dauphine, 44 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Bourgogne, puis se rétrécissant 2 pieds 9 pouces parallèles à la rue Orléans, puis une seconde profondeur de 27 pieds 2 pouces et 32 pieds 3 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une jolie et confortable résidence en briques pour famille, à un étage, divisée en deux corps de logis ayant 6 chambres, 2 cabinets et galerie fermée, cuisine à deux étages avec 4 chambres, lieux d'aisance, cave, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 78 rue Orléans.

10° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 13 de l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Décatur, mesurant 20 pieds 5 lignes de façade rue Conti, sur 82 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le beau magasin à quatre étages, en briques, solidement construit, portant le numéro municipal 16 de la rue Conti.

11° (Premièrement). Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Conti, Bienville et Passage de la Bourse, désigné par la lettre C et mesurant 90 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue de Chartres, 20 pieds 2 pouces 4 lignes dans le fond sur 110 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, l'allée recouverte entre la maison construite sur le lot C et la maison construite sur le lot B attenant, dans toute la longueur de ladite maison, savoir: 69 pieds, étant une allée commune pour l'usage des deux lots B et C. Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages, solidement construite, avec un grand magasin au rez-de-chaussée, trois chambres, passage et pailler au 2me étage, 2 chambres, passage et pailler au 3me étage, un édifice en briques à deux étages avec entrepôt au rez-de-chaussée, 2 chambres au second étage, cave, hydrant, &c. Ce la propriété porte le numéro municipal 79 rue de Chartres.

(Deuxièmement). Un autre lot de terre dans le même îlet et le même District, immédiatement dans le fond de la propriété ci dessus, désigné par la lettre D, mesurant 21 pieds 1 pouce de face au Passage de la Bourse, 20 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, sur 39 pieds 2 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent un édifice en briques à trois étages avec mansarde, lieux d'aisance, etc.

12° Quatre certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les Nos 18, 19, 20 et 21, de l'îlet borné par les rues Septième, Oak, Broad, St Johns et Esplanade. Les terrains 18 et 19 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Septième, sur des profondeurs variant de 101 pieds 4 pouces à 124 pieds 1 pouce et 4 lignes. Le terrain 19 forme le coin des rues Septième et Oak, les terrains 20 et 21 mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Oak sur des profondeurs variant de 61 pieds 6 lignes à 89 pieds.

Les améliorations comprennent un joli cottage à distance de la rue, ayant galerie sur la façade, 4 chambres, cabinet, corridor, bâtisse de dépendance avec 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

13°. Un certain terrain, désigné par la lettre B, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, passages etc. qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Johnson, Hôpital, Galvez et Quartier, mesurant 35 pieds de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 100 pieds plus ou moins.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant trois chambres, galerie sur la façade, une salle à manger, une cuisine avec trois chambres à au [illegible], citerne, lieux d'aisance, parterre de côté, etc. Cette propriété est en excellent état; elle vient d'être complètement réparée, et porte le No 238 de la rue Johnson.

14° Trois certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, situés dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Philippe, Decatur et Dumaine, désignés par les lettres A, B C sur un plan dressé par E'grr Pilié, architecte, le 1er avril 1882, et mesurant au pied américain, le terrain A, 17 pieds 10 pouces de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 120 pieds du côté de la rue Dumaine, et de 70 pieds 4 pouces du côté de la rue St Philippe, de là s'élargissant à angle droit du côté de la rue St Philippe, sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, 3 pieds 6 pouces, puis une seconde profondeur de 49 pieds 8 pouces, et une largeur, sur la ligne de derrière, de 21 pieds 4 pouces.

Les terrains B et C ont, chacun, 17 pieds 11 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 70 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les trois terrains, ainsi que d'autres, ont une allée commune ouvrant rue St-Philippe.

Les améliorations du terrain A, comprennent une bâtisse en briques, à deux étages, avec une grande véranda de fer sur la rue, au rez-de-chaussée un magasin et à l'étage supérieur, deux chambres, une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises ayant deux chambres, cour briquetée, hydran, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 240 rue de Chartres.

Les améliorations des terrains B et C sont les mêmes que celles du terrain A. Le terrain B porte le numéro municipal 242, rue de Chartres; il y est situé un magasin de modes. Le terrain C porte le numéro municipal 244, rue de Chartres; il y est situé un salon de tailleur.

15° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, l'îlet borné par les rues Remparts, Dumaine, Bourgogne et Ste Anne, mesurant sur un plan de E. Pilié, architecte, en date du 1er avril 1882, 34 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue des Remparts sur 131 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage, en briques, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant salon double, salle à manger, quatre chambres à coucher, grande galerie de derrière, attenant à la bâtisse principale, une cuisine en briques à deux étages, ayant 4 chambres, aussi, sur le côté et l'arrière du terrain, une bâtisse en briques, à deux étages, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, lieux d'aisance, cour devant et derrière, etc. La propriété porte les Nos municipaux 190 et 192 de la rue des Remparts.

TROISIEME DISTRICT.

16° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Français, Moralès, Union et St Claude, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Français sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois avec 4 chambres, 2 cabinets galerie citerne, lieux d'aisance, etc., et porte le numéro municipal 164 rue des Français.

17° Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 10 de l'îlet compris entre les rues Broad Aubry, Dabadie et le Passage Esnault, et mesurant 31 pieds 7 pouces de face rue Broad, sur une profondeur et façade à la rue Aubry de 109 pieds 4 pouces 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un crédit d'un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets ou d'une partie d'entre eux, et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur devra en outre rembourser les montants non échus de l'assurance pour tenir les propriétés assurées jusqu'à concurrence d'un chiffre que déterminent les vendeurs, et assumer en sus du prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes de l'année 1882. L'acquéreur devra aussi faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant le notaire que désignera le vendeur au moment de l'adjudication.

2 avril—2,9 au 15

Magnifique résidence de famille, à deux tiers de la rue de l'Esplanade, au coin des rues Columbus et Marais.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 15 avril 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune—

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Columbus, Villeré et St Bernard, mesurant 30 pieds 10 pouces ou à peu près, de face à la rue Marais, sur une profondeur et façade de 100 pieds à la rue Columbus, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en bois pour famille, à un étage, avec mansarde recouverte en ardoises, ayant 2 salons, salle à manger, 2 chambres à coucher, chambre à bain, lieux d'aisance à l'anglaise, et office au premier étage dans les mansardes 2 chambres bien finies et 3 cabinets, une cuisine en bois à un étage recouverte en ardoises, ayant une galerie et 4 chambres, cour briquetée, 2 caves de la contenance de 5200 gallons, gaz dans toute la maison, etc.

Cette propriété est en bon état, le vendeur l'ayant fait peindre, réparer et mise en parfait état l'année dernière, et n'ayant rien épargné pour en faire une maison très confortable. Cette propriété n'est qu'à deux tiers de la rue de l'Esplanade, est entourée de belles résidences, et est située dans un quartier des plus agréables.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des billets, avec remboursement de la part de l'acquéreur des primes non expirées, ou de celui qui devra entre assurer la propriété pour un montant égal aux billets transférer la police d'assurance au porteur des billets, payer les taxes pour l'année 1882 en sus du prix d'adjudication, faire un dépôt de 10 p. c. sur le montant de l'adjudication au moment de la vente, et se conformer à toutes les autres clauses habituelles. Le vendeur se réserve le droit de quitter et de livrer la propriété le 1er octobre 1882, et vers cette époque, et de payer un loyer de $35 par mois.

Acte de vente pardevant Jas Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 avril—

PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE RUE ROYALE.

No 227 rue Royale, entre Dumaine et St Philippe, une résidence en briques à deux étages, avec mansarde.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale, SAMEDI, 15 avril 1882, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier—

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Royale, Bourbon, St-Philippe et Dumaine, mesurant, conformément au plan d'Edgard Pilié, architecte, en date du 31 mars 1882, 33 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 128 pieds 7 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec balcon en fer sur la rue, comprenant magasin, résidence et avantages, et a ant 4 chambres à coucher, galerie et cabinet sur l'étage supérieur, avec une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, située dans le fond du terrain; en outre, un grand cabinet en briques à un étage sur le côté du terrain, cave, lieu d'aisance, hydrant et chacun des étages du corps de logis etc., portant le numéro municipal 227 de la rue Royale.

Termes et conditions—Une moitié comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans avec billets portant hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour le recouvrement du paiement des billets en en partie, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra rembourser la prime d'assurance non expirée et assurer la propriété pour un montant égal aux billets souscrits et transfert de la police d'assurance au porteur des billets, assumer le paiement des taxes de 1882 en sus du prix de l'adjudication et de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire aux frais des acquéreurs.

8avril—

Actions de banque, actions d'assurance et actions de la Bourse au Coton.

Succession de Benjamin Conyers.

No 5643—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 22 avril 1882, à midi et demi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. M. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 8 avril 1882 pour compte de la succession ci-dessus, les actions suivantes, savoir:

90 actions Mechanics & Traders Insurance Company.

95 actions Crescent Insurance Company.

50 actions Banque du Canal.

1 action de la Bourse au coton de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication et avant le transfert qui sera fait aux acquéreurs immédiatement après la vente.

9 avril—9,11,15,19,21,22

MEUBLES DE MÉNAGE, ETC.

Succession de Benjamin Conyers.

No 5,643—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—VENDREDI, 21 avril 1882, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au No 46 rue Royale, entre Douane et Bienville, en vertu d'un décret de l'Honorable M. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 avril 1882, pour le compte de la susdite succession:

Un vaste assortiment de meubles de ménage, objets de valeur, etc.

Conditions comptant, sur livraison.

9 avril 9 11 15 21

Gelpi & Viosca,

SUCCESSEURS DE PABLO GELPI

253 RUE DECATUR.

MAISON ÉTABLIE EN 1836.

MARCHANDS D'ÉPICERIES en général et IMPORTATEURS de toutes sortes de VINS D'ESPAGNE, surtout de la célèbre marque ST-VINCENT recommandée aux malades par les médecins.

13oct—6m—Dim.Mar.Ven.

LE

BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à l'exposition de Paris en 1878.

Pas de tu... ve comparable.

ALPH. WALL

Seul propriétaire et : tout 26 rue Conti.

5 oct—1 an & 1.12